

Autoconsommation solaire : comment ça marche et est-ce rentable en Rhône-Alpes ?



L'**autoconsommation solaire** permet de **produire et consommer sa propre électricité** grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur le toit de sa maison. C'est aujourd'hui la solution la plus rentable et la plus choisie par les particuliers en **Rhône-Alpes**.

Dans cet article, **Symbiose Énergie** vous explique simplement :

- Comment fonctionne l'autoconsommation
- Ce que devient l'électricité produite
- Si c'est rentable pour votre maison



Qu'est-ce que l'autoconsommation solaire ?

L'autoconsommation consiste à :

1. Produire de l'électricité grâce aux panneaux solaires
2. Consommer directement cette électricité chez vous
3. Réduire votre dépendance au réseau classique

👉 Résultat : **moins d'électricité achetée**, donc **facture réduite**.

Comment fonctionne une installation en autoconsommation ?

1 Les panneaux photovoltaïques

Installés sur votre toiture, ils transforment la lumière du soleil en électricité.

2 L'onduleur

Il convertit l'électricité produite (courant continu) en électricité utilisable dans la maison (courant alternatif).

3 La consommation immédiate

Vos appareils utilisent en priorité l'électricité solaire :

- Électroménager
- Chauffage
- Ballon d'eau chaude
- Pompe à chaleur

4 Le surplus d'électricité

Quand vous produisez plus que vous ne consommez :

- Soit l'électricité est **revendue**
- Soit elle est **stockée** (option batterie physique ou virtuelle)

Que devient l'électricité non consommée ?

Revente du surplus (le plus courant)

- L'électricité excédentaire est injectée sur le réseau
- Elle est rachetée à un tarif garanti pendant **20 ans**
- Vous recevez un revenu complémentaire

 C'est la solution **est souvent moins rentable** dans la majorité des cas que le stockage.

Stockage avec batterie (optionnel)

- L'électricité est stockée pour une utilisation le soir ou la nuit
- Autonomie renforcée

 En Rhône-Alpes, le stockage est souvent plus intéressante que la revente.

Quel taux d'autoconsommation peut-on atteindre ?

En moyenne :

- **30 à 40 %** sans optimisation
- **50 à 60 %** avec de bonnes habitudes (programmation des appareils)
- Jusqu'à **70 %** avec ballon thermodynamique ou pompe à chaleur ou du stockage

 Symbiose Énergie adapte la puissance de l'installation à votre mode de vie.

Est-ce rentable en Rhône-Alpes ?

Oui, clairement.

Exemple concret

Maison individuelle – installation **6 kWc** :

- Production annuelle : ~7800 kWh
- Autoconsommation : ~50 %
- Économies : **1000 à 1 500 € / an**
- Retour sur investissement : **7 à 10 ans**
- Durée de vie : **40 ans**

 Plus de **40 ans d'électricité à très faible coût**.

! Conditions pour bénéficier des aides

Pour une installation en autoconsommation :

- Installation par un professionnel qualifié RGE QualiPV
- Puissance adaptée au logement
- Respect des normes en vigueur
- Démarches administratives conformes

 Symbiose Énergie gère l'intégralité des démarches pour vous.

Pourquoi choisir l'autoconsommation avec Symbiose Énergie ?

- Étude solaire gratuite
 - Simulation de rentabilité personnalisée
 - Matériel performant et garanti
 - Accompagnement aides & revente
 - Installation clé en main
 - SAV local en Rhône-Alpes
-

Passez à l'action

Vous souhaitez savoir si l'autoconsommation est adaptée à votre maison ?

 **Demandez votre étude solaire gratuite et sans engagement**
Réponse sous **24h**.
